



Action SOCIALE

Flash inFO :

► Aide aux Études 2025 de la Fondation d'Aguesseau

Vous avez un enfant qui vient de finaliser ses vœux sur Parcoursup et n'est pas éligible aux bourses du CROUS ?

L'Union FO Justice – Action Sociale vous informe que la Fondation d'Aguesseau propose des aides aux études pour accompagner les familles des agents du ministère de la Justice dans leur soutien à la réussite scolaire de leurs enfants.



Ces aides sont accessibles selon certaines conditions, notamment le quotient familial, qui doit être inférieur ou égal 8 081€ ou 11 314€ pour les ultramarins...

ALORS N'HÉSITEZ PAS À FAIRE LE POINT RAPIDEMENT !

Pour savoir si vous êtes éligible, il suffit de calculer votre quotient familial et de consulter les conditions d'attribution directement sur le site de la Fondation d'Aguesseau :

<https://2w077.r.sp1-brevo.net/mk/mr/sh/1t6AVsd2XFnIGLq4pNayTtAGixf9H7/yI596uXDsjv->

Vous pouvez également scanner ce QR-Code pour accéder directement à la page



⚠ Attention : la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 9 juillet 2025 !

L'Union FO Justice, votre information est notre force pour défendre l'action sociale !

Union FO Justice – le 15 Mai 2025

